

**États financiers intermédiaires (non audité)**  
Pour les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

## Fonds équilibré Lysander-Seamark



# Fonds équilibré Lysander-Seamark

États financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

## Table des matières

---

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 8 Notes annexes

# Fonds équilibré Lysander-Seamark

## États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>Actif</b>		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	1 978 488 \$	2 242 639 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	200 840
Montant à recevoir des courtiers en placement	12 300	-
Remboursements à recevoir	5 338	12 120
Dividendes à recevoir	3 822	4 061
Intérêts courus	1 699	2 520
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 001 647 \$</b>	<b>2 462 180 \$</b>
<b>Passif</b>		
Dette bancaire	6 762 \$	- \$
Charges à payer	4 953	6 522
<b>Total du passif</b>	<b>11 715 \$</b>	<b>6 522 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>1 989 932 \$</b>	<b>2 455 658 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	365 267 \$	537 458 \$
Série F	1 624 665	1 918 200
<b>Total de l'actif net</b>	<b>1 989 932 \$</b>	<b>2 455 658 \$</b>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation</b>		
Série A	34 236	50 087
Série F	152 122	178 111
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série A	10,67 \$	10,73 \$
Série F	10,68	10,77
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	1 861 131 \$	2 047 512 \$

## États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
<b>Produits</b>		
Intérêts aux fins de distribution	9 225 \$	9 055 \$
Revenu de dividendes	28 218	25 249
Autres revenus	1 875	1 851
Profit (perte) réalisé(e) et latent(e) sur les placements		
Profit net réalisé sur les placements vendus	53 758	25 932
(Perte nette) de change réalisée	(1 052)	(207)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	1 334	(622)
Variation de la (moins-value) latente des placements	(77 350)	(23 928)
<b>Total du bénéfice d'exploitation</b>	<b>16 008 \$</b>	<b>37 330 \$</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion	11 959 \$	12 456 \$
Frais de dépôt	3 119	7 562
Frais d'administration du Fonds	2 482	189
Frais de garde	948	1 191
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	836	1 376
Honoraires d'audit	812	2 850
Coûts de transaction	420	148
Frais juridiques	232	71
Frais bancaires	209	1
Frais liés au comité d'examen indépendant	116	22
Charge liée aux droits réglementaires	62	-
Charges combinées liées à la TVH	(1)	-
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>21 194 \$</b>	<b>25 866 \$</b>
Retenue d'impôt	2 061 \$	1 865 \$
Remboursement des charges	(5 338)	(9 283)
<b>Total des charges d'exploitation nettes</b>	<b>17 917 \$</b>	<b>18 448 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation</b>	<b>(1 909) \$</b>	<b>18 882 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série</b>		
Série A	(2 747) \$	1 939 \$
Série F	838	16 943
<b>Variation du total de l'actif net</b>	<b>(1 909) \$</b>	<b>18 882 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part</b>		
Série A	(0,06) \$	0,04 \$
Série F	-	0,10

# Fonds équilibré Lysander-Seamark

## États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

### Toutes les séries

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	2 455 658 \$	2 294 398 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(1 909)	18 882
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(18 182) \$	(6 821) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(1 875)	(1 851)
	(20 057) \$	(8 672) \$
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	41 094 \$	79 426 \$
Série F	70 168	74 480
<b>Produit total</b>	<b>111 262 \$</b>	<b>153 906 \$</b>
Coût des parts rachetées		
Série A	(210 538) \$	(16 418) \$
Série F	(364 541)	(73 687)
<b>Coût total</b>	<b>(575 079) \$</b>	<b>(90 105) \$</b>
Distributions réinvesties		
Série A	1 777 \$	535 \$
Série F	18 280	8 137
<b>Total des réinvestissements</b>	<b>20 057 \$</b>	<b>8 672 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(465 726) \$	82 683 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>1 989 932 \$</b>	<b>2 377 081 \$</b>

### Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	537 458 \$	510 259 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(2 747)	1 939
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(1 375) \$	(92) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(402)	(443)
<b>Total des distributions</b>	<b>(1 777) \$</b>	<b>(535) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	41 094 \$	79 426 \$
Coût des parts rachetées	(210 538)	(16 418)
Distributions réinvesties	1 777	535
<b>Total des opérations sur les parts rachetables</b>	<b>(167 667) \$</b>	<b>63 543 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(172 191) \$	64 947 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>365 267 \$</b>	<b>575 206 \$</b>

### Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	1 918 200 \$	1 784 139 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	838	16 943
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(16 807) \$	(6 729) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(1 473)	(1 408)
<b>Total des distributions</b>	<b>(18 280) \$</b>	<b>(8 137) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	70 168 \$	74 480 \$
Coût des parts rachetées	(364 541)	(73 687)
Distributions réinvesties	18 280	8 137
<b>Total des opérations sur les parts rachetables</b>	<b>(276 093) \$</b>	<b>8 930 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(293 535) \$	17 736 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>1 624 665 \$</b>	<b>1 801 875 \$</b>

# Fonds équilibré Lysander-Seamark

## Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(1 909) \$	18 882 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 441	34
(Profit net) réalisé à la vente de placements	(53 758)	(25 932)
Variation de la moins-value latente des placements	77 770	24 076
Variation de la (plus-value) moins-value latente des devises	(1 334)	622
Achat de placements	(394 930)	(362 089)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	635 069	403 596
Remboursements à recevoir	6 782	8 487
Intérêts courus	821	395
Dividendes à recevoir	239	(466)
Montant à recevoir des courtiers en placement	(12 300)	24 154
Charges à payer	(1 569)	6 159
Montant à payer à des courtiers en placement	-	(43 796)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>256 322 \$</b>	<b>54 122 \$</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	111 262 \$	153 906 \$
Montants payés au rachat de parts rachetables	(575 079)	(90 105)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>(463 817) \$</b>	<b>63 801 \$</b>
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(107) \$	(656) \$
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(207 495)	117 923
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au début	200 840	62 867
<b>(Dette bancaire) trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin</b>	<b>(6 762) \$</b>	<b>180 134 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		
Intérêts reçus	10 048 \$	9 381 \$
Dividendes reçus	28 456	24 782
Retenue d'impôt	2 061	1 865
Intérêts versés	209	1

## Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2018 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Actions canadiennes (39,1 %)</b>		
750 AGT Food and Ingredients Inc.	22 022 \$	11 490 \$
400 Alimentation Couche-Tard	22 740	22 844
750 AltaGas Ltd.	28 512	20 363
400 Banque de Nouvelle-Écosse	24 840	29 776
450 BCE Inc.	24 736	23 958
300 Boardwalk REIT	14 709	13 701
175 Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	13 785	18 818
450 Canadian Natural Resources	17 843	21 352
110 La Société Canadian Tire Ltée	18 068	18 876
300 Banque canadienne de l'Ouest	10 147	10 395
1 500 Cenovus Energy Inc.	29 196	20 475
250 Groupe CGI inc.	12 088	20 827
1 000 Corby Spirit & Wine, cat. B	16 828	19 050
600 Emera Inc.	25 824	25 680
500 Enbridge Inc.	26 207	23 500
600 Finning International Inc.	13 653	19 470
550 Fortis Inc.	20 818	23 111
325 Franco-Nevada Corp.	22 082	31 184
1 000 Goldcorp Inc.	22 226	18 050
700 Great-West Lifeco Inc.	21 967	22 624
500 Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	20 077	21 850
400 Industrielle Alliance	15 988	20 300
800 Inter Pipeline Fund	24 009	19 712
800 Société Financière Manuvie	16 727	18 896
350 Maxar Technologies Ltd.	23 797	23 100
700 North West Co.	20 363	20 524
350 Banque Royale du Canada	26 786	34 647
500 Shaw Communications, cat. B	13 518	13 390
425 Smart Real Estate Investment Trust, parts à droit de vote variable	12 748	12 975
350 SNC-Lavalin	18 399	20 321
600 Stantec Inc.	20 013	20 286
400 Suncor Énergie Inc.	14 287	21 400

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

# Fonds équilibré Lysander-Seamark

## Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2018 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
<b>Actions canadiennes (39,1 %)</b>			
<i>(suite)</i>			
500	Telus Corp.	20 716	23 350
400	Thomson Reuters Corp.	19 167	21 220
400	La Banque Toronto-Dominion	21 192	30 436
1 500	TransAlta Renewables Inc.	20 918	18 660
400	TransCanada Pipelines	21 615	22 752
<b>Total</b>	<b>738 611 \$</b>	<b>779 363 \$</b>	
<b>Titres à revenu fixe canadiens (26,1 %)</b>			
20 000	407 International Inc., 2,43 %, 4 mai 2027	19 993 \$	19 113 \$
16 000	407 International Inc., 3,43 %, 1 <sup>er</sup> juin 2033	15 987	16 330
15 000	Province de la Colombie-Britannique, 2,80 %, 18 juin 2048	15 386	14 759
20 000	Gouvernement du Canada, 5,00 %, 1 <sup>er</sup> juin 2037	29 426	28 600
10 000	Canadian Utilities, 3,122 %, 9 novembre 2022	10 926	10 176
34 000	Fiducie du Canada pour l'habitation, obligations à taux variable, 15 mars 2023	34 000	34 110
27 000	Fiducie du Canada pour l'habitation, obligations à taux variable, 15 septembre 2023	27 000	26 982
20 000	CPPIB, 3 %, 15 juin 2028	20 000	20 229
10 000	CPPIB Capital Inc., 1,40 %, 4 juin 2020	9 981	9 863
20 000	Daimler Canada, obligations à taux variable, 8 juillet 2019	20 173	20 094
30 000	HSBC, 3,196 %, 5 décembre 2023	30 000	29 865
15 000	Société financière IGM, 7,35 %, 8 avril 2019	16 680	15 540
35 000	Province du Manitoba, 2,6 %, 2 juin 2027	34 026	34 302
21 000	Société Financière Manuvie, 3,317 %, 9 mai 2028/2023	21 000	21 099
32 000	Municipal Finance Authority of BC, 2,15 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2022	31 983	31 500
20 000	Nissan, 1,75 %, 9 avril 2020	20 000	19 690
16 000	Province de la Nouvelle-Écosse, 4,40 %, 1 <sup>er</sup> juin 2042	19 837	19 610
25 000	Province de l'Ontario, obligations à taux variable, 16 mars 2021	25 238	25 354
17 000	Province de l'Ontario, 2,8 %, 2 juin 2048, C	17 913	16 328
15 000	PSP Capital, 3,03 %, 22 octobre 2020	15 511	15 278
25 000	PSP Capital Inc., 1,73 %, 21 juin 2022	25 000	24 327
10 000	Banque Royale du Canada, obligations à taux variable, 11 février 2020 (CDOR à trois mois +54)	10 033	10 070

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
17 000	Province de la Saskatchewan, 2,65 %, 2 juin 2027	16 748	16 802
10 000	Toyota, obligations à taux variable, 13 octobre 2020	10 000	9 998
30 000	Toyota Credit Canada, 2,2 %, 28 février 2022	29 990	29 187
<b>Total</b>	<b>526 831 \$</b>	<b>519 206 \$</b>	
<b>Titres à revenu fixe étrangers (1,0 %)</b>			
10 000	The Walt Disney Co., 2,758 %, 7 octobre 2024	10 000 \$	9 861
10 000	Wells Fargo & Co, 2,509 %, 27 octobre 2023	10 000	9 654
<b>Total</b>	<b>20 000 \$</b>	<b>19 515 \$</b>	
<b>Actions mondiales (8,5 %)</b>			
800	ABB Ltd, CAAE parrainé	19 995 \$	22 892
300	BHP Billiton Ltd, CAAE parrainé	17 019	19 720
350	HSBC Holdings plc, CAAE parrainé	19 487	21 686
250	Nestlé SA, CAAE	22 274	25 443
225	Novartis AG, CAAE	21 992	22 340
200	Schlumberger Ltd.	20 378	17 621
275	Unilever plc, CAAE	13 772	19 982
600	Vodafone Group plc, CAAE parrainé	23 239	19 172
<b>Total</b>	<b>158 156 \$</b>	<b>168 856 \$</b>	
<b>Actions américaines (24,7 %)</b>			
125	Albemarle Corp.	16 916 \$	15 499 \$
10	Alphabet Inc., cat. C	13 337	14 664
200	Anheuser-Busch	25 584	26 488
75	Apple Inc.	10 610	18 248
550	Bank of America Corp.	10 761	20 379
300	Bristol Myers	22 619	21 822
375	Cisco Systems	13 168	21 210
150	Dollar General Corp.	14 029	19 440
250	DowDuPont Inc.	17 123	21 661
100	Honeywell International Inc.	14 652	18 934
110	International Business Machines Corp.	21 878	20 199
125	Johnson & Johnson	15 556	19 936
150	JP Morgan Chase & Co.	11 225	20 544
100	KLA-Tencor Corp.	6 766	13 477
250	Merck & Co.	17 728	19 946
275	Nielsen Holdings PLC	12 700	11 180
425	Pfizer Inc.	16 469	20 267

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

# Fonds équilibré Lysander-Seamark

## Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2018 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Actions américaines (24,7 %)</b>		
<i>(suite)</i>		
200 Procter & Gamble Co.	20 704	20 521
250 Qualcomm Inc.	19 333	18 441
130 SAP, CAAE	14 399	19 763
160 State Street Corp.	14 148	19 577
400 Verizon Communications Inc.	23 601	26 451
250 Walgreen Boots	22 696	19 721
200 Walmart Inc.	22 878	22 516
150 Walt Disney Co.	18 653	20 664
<b>Total</b>	<b>417 533 \$</b>	<b>491 548 \$</b>
<b>Total du portefeuille (99,4 %)</b>	<b>1 861 131 \$</b>	<b>1 978 488 \$</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie (-0,3 %)	\$	(6 762) \$
Autres actifs moins les passifs (0,9 %)		18 206
<b>Actif net</b>	<b>\$</b>	<b>1 989 932 \$</b>

# Fonds équilibré Lysander-Seamark

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

## 1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 100 York Boulevard, Suite 501, Richmond Hill (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds équilibré Lysander-Seamark (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie-cadre datée du 30 décembre 2014 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé ses activités le 30 décembre 2014 et a distribué des parts en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements globaux à long terme composés de revenu et de gains en capital en investissant principalement dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Seamark Asset Management Ltd (le « gestionnaire de portefeuille »).

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le Fonds a adopté les normes, interprétations et modifications suivantes pour la première fois pour la période ouverte le 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

### IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »)

Le Fonds a appliqué IFRS 9 de façon rétrospective. En vertu d'IFRS 9, les actifs doivent être comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, et les variations de la juste valeur doivent être comptabilisées en résultat net ou dans les autres éléments du résultat global, selon le modèle économique que suit l'entité

pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Par suite de l'adoption d'IFRS 9, les actifs et passifs financiers du Fonds qui étaient auparavant classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou au coût amorti conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, continuent d'être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou au coût amorti.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 20 août 2018.

## 3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9. Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

### Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

#### Actif

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.



# Fonds équilibré Lysander-Seamark

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Par ailleurs, le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

## *Passif*

Le Fonds effectue des ventes à découvert, qui consistent à vendre des titres empruntés en prévision d'une baisse future de leur valeur de marché ou en guise de stratégie d'arbitrage.

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

## **Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti**

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 a remplacé le modèle des pertes de crédit subies d'IAS 39 par un nouveau modèle, fondé sur les pertes de crédit attendues, pour la dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Les actifs financiers du Fonds qui sont évalués au coût amorti se composent de créances clients sans composante financement dont les échéances sont inférieures à 12 mois; par conséquent, le Fonds a choisi d'appliquer la méthode simplifiée, selon laquelle toute correction de valeur pour pertes est comptabilisée en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Étant donné la nature à court terme des créances clients, cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers, et ces créances clients ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2018 et le 31 décembre 2017 est présenté dans les notes annexes du Fonds.

# Fonds équilibré Lysander-Seamark

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

## Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net (la perte nette) réalisé(e) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

## Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine le point situé dans

l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de

# Fonds équilibré Lysander-Seamark

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix

observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

## Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

## Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

# Fonds équilibré Lysander-Seamark

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

## Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, la direction doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications aux estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période ou au cours de la période où elles surviennent et de toute période ultérieure visée par les modifications si ces dernières touchent à la fois la période considérée et des périodes ultérieures.

## Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

## Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

## Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

## Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

## Imposition

Le Fonds constitue une fiducie à participation unitaire aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2017, le Fonds avait un montant de 17 763 \$ (31 décembre 2016 – 11 031 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2016 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital nettes.

## Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre ou chaque mois (veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds) et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

### *Détermination de la monnaie fonctionnelle*

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, la direction se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des

# Fonds équilibré Lysander-Seamark

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, la direction a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

## *Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

## **Modifications futures des normes comptables**

Au 30 juin 2018, il n'y a pas de norme future qui pourrait avoir une incidence importante sur le Fonds.

## **4. Charges**

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,75 % pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

## **5. Émission et rachat de parts**

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du

Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 30 juin 2018 et 2017, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

### **Série A**

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Parts en circulation, au début	50 087	48 268
Émission de parts rachetables	3 892	7 404
Rachat de parts rachetables	(19 912)	(1 533)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	169	50
Parts en circulation, à la fin	34 236	54 189

### **Série F**

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Parts en circulation, au début	178 111	168 696
Émission de parts rachetables	6 613	6 882
Rachat de parts rachetables	(34 325)	(6 791)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	1 723	755
Parts en circulation, à la fin	152 122	169 542

## **6. Transactions entre parties liées**

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 30 juin 2018, les actionnaires du gestionnaire et du gestionnaire de portefeuille, ainsi que certains membres de la famille immédiate et employés de ces actionnaires, détenaient une participation de 73 % dans le Fonds (31 décembre 2017 – 57 %).

# Fonds équilibré Lysander-Seamark

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,50 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le gestionnaire a versé 4 349 \$ (30 juin 2017 – 4 458 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2018, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 2 096 \$ (31 décembre 2017 – 2 632 \$).

## 7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
Titres de capitaux propres	1 439 767 \$	– \$	– \$	1 439 767 \$
Titres à revenu fixe	–	538 721	–	538 721
<b>Total</b>	<b>1 439 767 \$</b>	<b>538 721 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 978 488 \$</b>
<hr/>				
Au 31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
Titres de capitaux propres	1 577 699 \$	– \$	– \$	1 577 699 \$
Titres à revenu fixe	–	664 940	–	664 940
<b>Total</b>	<b>1 577 699 \$</b>	<b>664 940 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>2 242 639 \$</b>

## 8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

### Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties. Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

# Fonds équilibré Lysander-Seamark

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>Exposition au risque de crédit</b>		
AAA	9,6 %	8,3 %
AA	6,6	7,9
A	10,8	10,9

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
<b>Risque de liquidité</b>			
Dette bancaire	6 762 \$	- \$	- \$
Charges à payer	-	4 953	-
Au 31 décembre 2017	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
<b>Exposition au risque de liquidité</b>			
Charges à payer	- \$	6 522 \$	- \$

## Risque de marché

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>Exposition au risque de taux d'intérêt</b>			
30 juin 2018	15 540 \$	260 746 \$	262 435 \$
31 décembre 2017	-	322 920	342 020

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2018, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 30 545 \$ (31 décembre 2017 – 39 098 \$).

### Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme, au besoin. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

## Fonds équilibré Lysander-Seamark

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (après couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>Exposition au risque de change</b>		
Dollar américain	33,2 %	32,9 %

Au 30 juin 2018, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, de 0,3 % (31 décembre 2017 – 0,3 %).

### *Risque de prix*

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. En pratique, les résultats réels différeront de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 30 juin 2018, environ 72 % (31 décembre 2017 – 64 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2018, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 71 988 \$ (31 décembre 2017 – 78 885 \$).





**100 York Boulevard, Suite 501  
Richmond Hill (Ontario) L4B 1J8  
[www.lysanderfunds.com](http://www.lysanderfunds.com)**